

Mgr. l'Évêque de Nantes présidait à la cérémonie. Ce qui donnait un intérêt tout particulier à cette cérémonie, indépendamment de ce grand nombre de personnes qui se vouaient ensemble au Seigneur, c'était la facilité avec laquelle le Prêlat pouvait les exhorter successivement dans les langues. On eût dit de la première prédication des Apôtres. Il eût été difficile, en effet, d'être témoin d'une cérémonie plus catholique, et qui offrit mieux les caractères d'une saine propagande.

Ces jeunes personnes ne sont-elles pas, en effet, autant d'Apôtres renonçant à tout pour se dévouer au salut des âmes les plus abandonnées, et se consacrant à une vie de sacrifices et de travaux, sans savoir dans quel pays l'obéissance les conduira? Cet Ordre, dont nous avons déjà parlé, se dévoue à la conversion des femmes pénitentes, et a fondé depuis douze ans plus de trente maisons en France, en Bavière, en Sardaigne, en Angleterre et en Amérique. La maison du même Ordre, établie depuis peu de temps à Montréal, en Canada, compte déjà plusieurs novices et postulantes canadiennes.

—M. l'abbé Desmazures, un des Pères latins de Jérusalem, est arrivé à Paris venant de Bordeaux; il est descendu aux Missions-Etrangères.

—Nous avons sous les yeux le prospectus-spécimen de l'ouvrage intitulé : **LE MONDE RELIGIEUX, Voyage des Missionnaires Catholiques par A. Sicou, imprimeur-libraire, rue des Noyers, 37.** Nous nous exprimons de recommander à nos lecteurs une entreprise dont les intentions seront appréciées par eux, et dans laquelle, sous le rapport de l'exactitude historique, des saines doctrines, de l'art et des soins typographiques, rien n'a été négligé pour en assurer le succès.

Sans cesser d'être facile et agréable à l'œil, le caractère est néanmoins assez compacte pour réunir dans chaque livraison de nombreux matériaux. Ce n'est pas seulement du papier illustré que l'éditeur prétend offrir à ses abonnés, mais des sujets de lecture aussi intéressants pour l'esprit que pour le cœur, et appuyés de documents authentiques et multipliés.

ANGLETERRE.

—Le journal de Madrid le *Catolico* parle d'une entrevue qui aurait eu lieu au passage en Angleterre du nonce du Pape en Portugal (Mgr. Pietro, archevêque de Beyrouth), entre ce prélat et lord Aberdeen.

Dans cette entrevue, l'homme d'État anglais aurait laissé échapper des paroles témoignant du désir qu'aurait le gouvernement anglais d'ouvrir des relations officielles avec le Saint-Siège, auprès duquel il n'a eu jusqu'ici aucun agent diplomatique. « Ces dispositions du gouvernement anglais sont louables », s'écrie le *Catolico*, quels que soient les motifs de leur recrudescence. « La Providence se sert parfois des vues intéressées de la politique humaine pour conduire à leur fin ses admirables desseins. »

Bon emploi des richesses.—On lit dans une lettre écrite d'Angleterre :

« Je vous félicite de l'antique demeure des Talbot, dans le Staffordshire. Je ne vous en retiendrai point des splendeurs toutes royales de ce gothique château. Ce n'est ni par l'éclat de leurs réceptions, ni par la noble et gracieuse hospitalité avec laquelle ils font les honneurs de cette magnifique résidence, que le comte et la comtesse de Shrewsbury attirent davantage les regards et la reconnaissance de la contrée. Ce qui excite un sentiment plus profond et plus doux, c'est le zèle qui les anime pour la foi de leurs nobles aïeux, c'est leur charité qui alimente de ses trésors toutes les bonnes œuvres, ce sont les fruits de piété que des exemples venus de si haut ne cessent de produire autour d'eux. Des écoles publiques, des hôpitaux pour les malades et les infirmes, des églises catholiques, comme le génie et la foi de la vieille Angleterre savaient en bâtir, s'élevèrent par la magnificence du pieux héritier des Talbot. Sans parler des nombreux édifices religieux auxquels il a concouru par d'abondantes offrandes, le comte de Shrewsbury fait bâtir à ses frais, à Alton et à Chealide, deux églises qui, sous l'inspiration du célèbre architecte Pugin, reproduisent toutes les beautés artistiques du gothique le plus pur. »

NOUVELLES POLITIQUES.

CANADA.

—Les journaux des États-Unis et du Haut-Canada se remplissent de détails lamentables sur les effets de l'ouragan qui, dans la nuit du 18 au 19 octobre, s'est fait sentir depuis le golfe Saint-Laurent jusqu'à Philadelphie et au-delà, et qui a causé tant de désastres sur notre fleuve, sur les lacs, et particulièrement à Buffalo sur le lac Érié, où il a porté surtout la destruction et la mort.

Plusieurs maisons se sont écroulées, d'autres ont été envahies par les eaux débordées, de nombreux navires à voile et à vapeur ont péri sur le lac Érié, et on évalué de 100 à 200 le nombre des malheureux qui ont perdu la vie par suite de cette catastrophe. Aux dernières dates, on comptait déjà plus de 40 cadavres, parmi lesquels étaient ceux de deux Canadiens français, père et fils, du nom de Methot. Parmi les victimes se trouvent aussi une dame St. Iken et ses trois enfants; deux familles entières, composées de 14 personnes, avaient disparu et l'on craignait de ne retrouver sous les ruines que leurs cadavres. Une grande quantité d'animaux avaient également péri dans les eaux ou sous les décombres.

À Philadelphie et à Boston, l'ouragan a aussi fait d'assez grands ravages; dans la première de ces villes, deux maisons en construction se sont écroulées. On ne cite, d'ailleurs, aucune victime.

On apprend, par la voie de Charleston, qu'une violente tempête avait éclaté sur les côtes de Cuba, le 4 octobre. Aux dernières dates, on ne connaissait encore aucun sinistre grave, mais l'on avait de vives craintes pour les

nombreux navires qui se trouvaient dans ces parages. La ville de la Havane avait beaucoup souffert, et Pon ne comptait pas moins de 125 maisons dont les toitures avaient essuyé d'autres avaries. Une embarcation de guerre des États-Unis, le cutter *Vigilant*, avait péri dans cette tempête, avec tout son équipage de 14 hommes, moins deux matelots qui ont été recueillis sur un canot.

—Une tempête accompagnée de neige, pareille à celle qui, le 27 octobre de l'année dernière, termina brusquement l'été, s'est élevée cette année le 28 au soir, et a continué jusqu'à ce matin (30.) La neige, chassée par un vent d'est d'une violence inouïe, se trouveamoncelée en bancs qui rendent les chemins presque impraticables.

La tempête a fait de tristes ravages parmi les petits bâtiments et embarcations qui se trouvaient au Cul-de-sac et aux quais du marché Saint-Paul; un grand nombre ont été mis en pièces. Quelques-uns des navires amarrés aux quais devant la ville ont aussi souffert considérablement. L'*Union-corn* a perdu un de ses mâts, son beaupré et une partie de sa poulaine ou figure de la licorne. On dit qu'un des bateaux à vapeur de la Pointe-Lévi a été mis en pièces. Un autre, le *Lumber Merchant*, est allé en dérive et a été s'échouer près du chantier de M. Thompson. Les chaînes qui retenaient le bois à quelques-uns des chantiers du côté de la Pointe-Lévi se sont brisées et presque tout le bois est allé en dérive.

Le goëlette *Océan Queen*, capitaine Loblan, partie d'ici samedi dernier et qui s'était rendue jusqu'aux Poirs-à-l'eau-le-vie, est rentrée dans le port la nuit dernière avec la perte de ses deux ancres.

—Le *Québec*, qui devait être lancé le 29 n'a pu l'être à cause du mauvais temps, et ne le sera que vendredi ou samedi.

ANGLETERRE.

Un journal du 23 septembre dit :

« Des personnes que nous avons très bien informées nous ont donné la certitude que le traité entre l'Angleterre et la Russie est signé.

« Il n'y a pas d'événement plus grand par ses conséquences. »

IRLANDE.

—L'association du repeal a tenu, le 13 septembre, une nouvelle séance à Dublin. L'assemblée était très nombreuse. La présence de M. O'Connell a été saluée par une triple salve d'applaudissements.

La commission de l'association légale nationale du repeal propose 3 prix pour les meilleurs essais qui seront écrits dans l'intérêt du repeal; pour le premier, 100 liv. st.; pour le deuxième, 75 liv. st.; et pour le troisième, 50 liv. st. Les essais devront être adressés au secrétaire de l'association avant le 1^{er} janvier 1845. Les auteurs devront réfuter les arguments que l'on peut opposer contre l'établissement d'une législation locale pour l'Irlande. Ils poseront nettement les arguments qui militent en faveur du projet du parlement irlandais; ils auront spécialement à examiner la question de savoir jusqu'à quel point pourrait être applicable et servir de modèle de nouvelle constitution pour l'Irlande la constitution de Norvège, envisagée dans ses rapports intimes avec la Suède. Les essais ne devront pas excéder 200 pages d'impression. Les juges désignés par la commission sont MM. John O'Connell, Th. Davis, et W. Smith O'Brien.

M. O'Brien explique le but que l'association se propose, c'est d'entourer d'autant de lumières que possible la question du repeal. Il s'agit de savoir si l'Irlande devrait avoir une législation distincte ou un parlement fédéral; si l'Irlande sera vis-à-vis de l'Angleterre dans la même position que la Suède avec le Norvège. Les chefs de l'association ne veulent pas prendre d'initiative; ils laissent aux bons esprits le soin de décider la meilleure forme du gouvernement qui pourra assurer le bonheur de l'Irlande. Du reste, ajoute-t-il, le jour viendra où les hommes d'État anglais ne pourront pas sortir de ce dilemme forcé: le repeal ou la séparation.

La motion est adoptée.

M. O'Connell se lève et dit :

« Nous touchons à une époque où, si nous agissons avec discrétion, prudence et convenance, nous devons obtenir bientôt le repeal de l'union. Pour être libres, il ne faut que nous en montrer dignes. Nous voici un peu plus calmes que la semaine dernière; l'ivresse de la victoire s'est refroidie; mais la conviction profonde n'est restée dans l'esprit que le jour de la liberté approche. (Applaudissements.) Et remarquez-le bien, l'esprit de conciliation, ce bienfaisant esprit que nous devons encourager le plus possible, a fait des progrès. Lorsque j'ai été condamné, il n'y a pas eu de réjouissance parmi les orangistes, ils n'ont pas illuminé, ils n'ont pas crié: A bas le pape et O'Connell! (On rit.)

« Eh bien! il y a trois ans, tout le nord de l'Irlande eût battu des mains après ma condamnation. Cette neutralité, cette modération sont les avantages de meilleurs jours pour l'Irlande, et je m'en réjouis. (On applaudit.) J'en suis reconnaissant; je dis aux orangistes irlandais: Merci; je vois que vous devenez de jour en jour plus irlandais, plus nationaux: tant mieux pour l'Irlande! Depuis mon acquittement et ma mise en liberté, les orangistes ont-ils manifesté du dépit? Non. Il y a plus, des orangistes, nos adversaires, se sont ralliés à notre joie.

« Quant à l'organisation de la société dite préservatrice; il me semble de la plus haute importance de voir des personnes bien placées et riches se former en association dans le but de rétablir le parlement irlandais. Les propriétaires peuvent être tranquilles; je déclare que je déserterais à l'instant la cause du repeal si je pouvais penser que le résultat du repeal dût être la séparation de l'Angleterre et de l'Irlande. La société dite préservatrice,